

Image not found or type unknown



Droit sur mon demi frère

Par **nanette25000**, le **20/05/2016 à 15:19**

bonjour, ma maman est décédée il y a 4 ans en donnant la vie à mon demi frère ,il à été placer en famille d'accueil , mais mon beau père ma retirer le droit de visite pour mon petit frère. ai je des droits? et qu'elle démarche faire?

Par **morobar**, le **20/05/2016 à 16:33**

Bonjour,
Hélas la loi ne vous reconnaît aucun droit de visite.
Il faut donc demander une attribution judiciaire (JAF), et c'est l'intérêt de l'enfant qui sera pris en considération, et non le vôtre.

Par **Visiteur**, le **20/05/2016 à 17:38**

Oui, si le juge estime que votre frère doit vous voir, il prendra les mesures adéquates.